

Réf: Dossier N° : 58119

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE DRONE »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME PAILLET 3, 31 BP 249 ABJ 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Mai. 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE DRONE » .

Objet: Sécurité, environnement et agriculture, communication (production audiovisuelle, presse, internet, informatique), production touristique, événement, formation, dépannage, maintenance, montage et mise à jour, vente. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires et en nature, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME PAILLET 3, 31 BP 249 ABJ 31

GERANT: Monsieur YEBOUA KOUAKOU EMMANUEL .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32208 du 11/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28800 du 11/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

